

CSQ

→ EN MOUVEMENT

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT ÉRIC GINGRAS

« NOUS SOMMES SUR NOTRE X ET DANS L'AIR DU TEMPS »

LE PRÉSIDENT DE LA CSQ, ÉRIC GINGRAS, A OUVERT LE CONSEIL GÉNÉRAL (CG) EN REMERCIANT LES MEMBRES ET LES ÉQUIPES ORGANISATRICES DU 44^e CONGRÈS, TENU EN JUIN DERNIER. IL A SOULIGNÉ LEUR ENGAGEMENT, QUI A FAIT DE CET ÉVÉNEMENT UN MOMENT FORT POUR LA CENTRALE. « SI LE DYNAMISME ENTOURANT LE CONGRÈS EST LE PRÉLUDE AU TRIENNAT QUI S'AMORCE, J'AI VRAIMENT HÂTE DE VOIR LA SUITE », A-T-IL DÉCLARÉ.

Le président a ensuite évoqué les priorités de l'automne, qui portent déjà les couleurs de plusieurs axes du Congrès : « Depuis la rentrée, il a beaucoup été question d'intelligence artificielle, de lutte contre la violence dans nos milieux comme ailleurs, sans oublier les enjeux liés à l'immigration et à la francisation. »

Les priorités des fédérations ont ensuite été mises en lumière. Pour la **FSE-CSQ**¹, l'application de la nouvelle convention collective est une priorité, de même que l'amélioration des pratiques d'évaluation et l'intégration des élèves en difficulté. La **FPSS-CSQ**² consacrera l'automne à la sécurité en milieu scolaire et assurera une vigie sur l'aide à la classe.

Du côté de la **FPPE-CSQ**³, l'attraction et la rétention du personnel, ainsi que la promotion d'une approche préventive des services professionnels sont des questions importantes.

Au collégial, la **FEC-CSQ**⁴ et la **FPPC-CSQ**⁵ suivent de près les enjeux liés à l'intelligence artificielle, tout en œuvrant pour le respect des conditions de travail. Les défis budgétaires dans le secteur collégial préoccupent ces fédérations, tout comme la **FPSES-CSQ**⁶, qui continue de veiller à la valorisation du personnel de soutien en enseignement supérieur.

De son côté, la **FIPEQ-CSQ**⁷ est en cours de négociation et aborde des dossiers cruciaux, comme la qualification du personnel et les enfants à besoins particuliers. Quant à la **FSQ-CSQ**⁸, elle anticipe des défis dans l'application du projet de loi n° 15 adopté, tout en travaillant, en parallèle, à conserver ses accréditations.

La **FSAC-CSQ**⁹, qui se préoccupe des groupes interculturels et de la représentation des personnels issus de l'immigration, est à l'origine de la



Éric Gingras

réflexion entourant la création d'un comité du conseil général sur le sujet, un dossier à suivre cet automne.

La **FREUQ-CSQ**¹⁰, en mettant l'accent sur son développement sur le plan organisationnel et des communications, vise à renforcer sa visibilité dans l'espace public. Au RUC¹¹, plusieurs négociations sont en cours, notamment pour le personnel d'enquête de la CCQ¹² et le personnel de l'INSPQ¹³.

Enfin, à l'**AREQ**¹⁴, le contexte démographique amène une préoccupation quant au nombre de membres. Un plan de développement et de recrutement sera déployé dans les prochains mois, lequel requerra beaucoup de travail.

En conclusion, Éric Gingras a réaffirmé l'engagement de la CSQ à défendre les intérêts des membres et de la société québécoise dans un contexte de défis croissants, incluant la montée des discours polarisés. Il a également souligné la refonte du conseil général pour dynamiser la participation et mieux répondre aux attentes.

EN SAVOIR PLUS

Regardez l'allocution d'Éric Gingras diffusée sur MaCSQ.

1 Fédération des syndicats de l'enseignement.

2 Fédération du personnel de soutien scolaire.

3 Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec.

4 Fédération de l'enseignement collégial.

5 Fédération du personnel professionnel des collèges.

6 Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur.

7 Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec.

8 Fédération de la Santé du Québec.

9 Fédération des syndicats de l'action collective.

10 Fédération de la recherche et de l'enseignement universitaire du Québec.

11 Regroupement des unités catégorielles.

12 Commission de la construction du Québec.

13 Institut national de santé publique du Québec.

14 AREQ – mouvement des personnes retraitées CSQ.

ÉLECTIONS AMÉRICAINES : UNE THÉMATIQUE APPRÉCIÉE

LE CONSEIL GÉNÉRAL A INTRODUIT UNE NOUVEAUTÉ : LA MISE EN PLACE D'UNE THÉMATIQUE. LORS DE L'INSTANCE D'OCTOBRE, LES ÉLECTIONS AMÉRICAINES ONT ÉTÉ AU CŒUR DES DISCUSSIONS. DES PERSONNES CONFÉRENCIÈRES ONT EXPLIQUÉ LES RÉPERCUSSIONS DE CES ÉLECTIONS SUR LA DÉMOCRATIE, L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC ET LES CONDITIONS DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS AUX ÉTATS-UNIS.



Photo: iStock

ENTRE INCERTITUDE ET MENACES POUR LA DÉMOCRATIE

L'expert en politique américaine Charles-Philippe David a tenu une conférence et brossé un portrait préoccupant de la situation électorale chez nos voisins du Sud.

Il a décrit la campagne présidentielle actuelle comme l'une des plus imprévisibles et des plus polarisées qu'il

ait couvertes, soulignant la montée en puissance de Donald Trump et les défis auxquels fait face Kamala Harris.



Photo: Félix Cauchy-Charest

Charles-Philippe David est président de l'Observatoire sur les États-Unis et fondateur de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques. Il est également professeur au Département de sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal.

L'analyste a mis en lumière les enjeux cruciaux qui influencent cette élection : l'économie, l'immigration et l'effet des réseaux sociaux. Il a exprimé des inquiétudes quant à la manipulation des électeurs, notamment par l'ingérence étrangère et la désinformation, qui façonnent l'opinion publique de manière dangereuse. Selon lui, les influences néfastes des lobbies et des fausses nouvelles sont de plus en plus omniprésentes, affaiblissant les fondements démocratiques.

Charles-Philippe David a également souligné les risques liés aux recomptages de votes et aux contestations judiciaires qui pourraient survenir après les résultats, exacerbant la division politique. Pour le spécialiste, l'issue de l'élection demeure incertaine, mais les conséquences sur la démocratie américaine pourraient être lourdes, surtout si la confiance dans le système électoral continue de s'éroder.

QUELLES RÉPERCUSSIONS SUR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC ?

LES ÉLECTIONS AMÉRICAINES DE NOVEMBRE 2024 ENTRAÎNERONT DES RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES IMPORTANTES POUR LE QUÉBEC, DONT PRÈS DE LA MOITIÉ DES EXPORTATIONS DÉPENDENT DES ÉTATS-UNIS.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Deux visions économiques opposées s'affrontent :

- Donald Trump propose des politiques protectionnistes et des réductions d'impôts.
- Kamala Harris propose plutôt une approche plus progressiste, axée sur la lutte contre l'inflation et des investissements dans les énergies renouvelables.

→ Un retour de Trump à la Maison-Blanche pourrait nuire au Québec en réduisant ses exportations totales de près de 2,5% en raison des tarifs douaniers annoncés, qui augmenteraient le coût des produits québécois sur le marché étatsunien.

→ À l'inverse, les projets d'Harris de construction de logements et de décarbonation de l'économie pourraient représenter des occasions d'affaires pour les industries québécoises, notamment dans les secteurs du bois et de l'électricité.

Quel que soit le résultat, l'avenir économique du Québec est étroitement lié à ces élections. Le choix des électrices et électeurs américains influencera directement la stabilité et la croissance économiques de la province dans les années à venir.

EN SAVOIR PLUS

Lisez l'article publié sur [MaCSQ](#).

DES SYNDICATS AUX ÉTATS-UNIS EN PREMIÈRE LIGNE POUR KAMALA HARRIS

COMME LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES SERVICES PUBLICS AUX ÉTATS-UNIS AURONT UNE FORTE INFLUENCE SUR L'ISSUE DES ÉLECTIONS DE NOVEMBRE, PLUSIEURS GRANDS SYNDICATS AMÉRICAINS SE SONT UNIS POUR LANCER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN SOUTIEN À KAMALA HARRIS DANS DES ÉTATS CLÉS.

En direct de son autobus de campagne, la présidente de l'American Federation of Teachers (AFT), Randi Weingarten, s'est adressée à la délégation du CG. Elle a expliqué que cette action commune représente une intensification de l'engagement politique des syndicats qui rassemblent des millions de

travailleuses et travailleurs issus de divers secteurs des services publics. Elle a également abordé les conséquences des élections sur le sort des travailleuses et travailleurs syndiqués.



Photo tirée de YouTube

Randi Weingarten

PLAN D'ACTION 2024-2027

ÉCHANGES AUTOUR DES PISTES D' ACTIONS

Lors du dernier congrès, les commissions ont été remplacées par une nouvelle formule d'ateliers comprenant conférences et discussions entre congressistes. Les décisions et les propositions d'orientations et de pistes d'actions issues de ces échanges ont été présentées aux personnes déléguées

du conseil général. Celles-ci ont ensuite été invitées à échanger et à prioriser les actions pour le prochain triennat. Les décisions prises permettront d'établir le plan d'action 2024-2027 de la Centrale, qui sera adopté en janvier prochain.

EN SAVOIR PLUS

Un rapport synthèse des ateliers ainsi qu'un document sur les pistes d'actions proposées à la délégation du CG sont disponibles dans l'extranet de la CSQ.

CONSULTATION DES AFFILIÉS SUR LES DATES DU 45^E CONGRÈS

EN PRÉVISION DU 45^E CONGRÈS DE LA CSQ, IL EST NÉCESSAIRE DE CONFIRMER CERTAINS ÉLÉMENTS, DONT LES DATES EXACTES DE L'ÉVÈNEMENT EN 2027. PLUSIEURS OPTIONS ONT ÉTÉ PROPOSÉES, CHACUNE PRÉSENTANT TOUTEFOIS DES DÉFIS D'ORGANISATION POUR DIFFÉRENTS SYNDICATS.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les dates envisagées sont les suivantes :

- Scénario 1 : du 26 au 29 juin 2027 (samedi à mardi)
- Scénario 2 : du 27 au 30 juin 2027 (dimanche à mercredi)

→ Scénario 3 : du 28 au 30 juin 2027 (lundi à mercredi, 3 jours seulement)

→ Scénario 4 : autre moment à déterminer

Pour que l'événement ait lieu en dehors de la période prévue aux statuts et règlements (entre le 15 juin et le

15 septembre), un congrès extraordinaire sera nécessaire afin d'adopter les nouvelles dates.

Au cours des prochaines semaines, et jusqu'au 21 novembre 2024, un sondage sera mené auprès des affiliés pour identifier le moment le plus favorable à une participation maximale des syndicats.

Il vous est possible de remplir **le sondage sur les dates du Congrès 2027**.

DES COMITÉS BIEN OCCUPÉS !

LES COMITÉS DE LA CSQ ONT PRÉSENTÉ LE BILAN DE LEURS ACTIONS RÉALISÉES AU COURS DU DERNIER TRIENNAT. CAMPAGNES, ACTIVITÉS ET TRAVAUX ONT ÉTÉ NOMBREUX ENTRE 2021 ET 2024.

Le **comité en santé et sécurité du travail (SST)** a poursuivi sa campagne « Tout cela n'est pas dans ta tête » sur les risques psychosociaux et en a lancé une autre intitulée « Prenons notre SST en main », axée sur la prise en charge de la SST dans les milieux de travail. **Consultez le bilan du comité.**

Le **comité d'action féministe**, quant à lui, a souligné son 50^e anniversaire en mars 2024 et produit une exposition et un livre relatant les luttes féministes de la CSQ des 5 dernières décennies. Il a aussi lancé la trousse *Agir ensemble – La violence conjugale, c'est aussi notre affaire*. **Consultez le bilan du comité.**

De son côté, le **comité pour la diversité sexuelle et l'identité de genre** a effectué une tournée des regroupements. Il a lancé le Défi inclusion, en mai 2023, une initiative visant à promouvoir l'inclusion et la diversité en milieu de travail. **Consultez le bilan du comité.**

Quant au **comité d'action sociopolitique**, il a contribué au plan d'implication politique de la CSQ et a également

organisé deux journées d'activités et de rencontres à l'Assemblée nationale. **Consultez le bilan du comité.**

Le **comité ACTES (environnement et éducation)** a lancé le programme ÉcoÉcoles permettant aux établissements d'obtenir une certification écologique. **Consultez le bilan du comité.**

De plus, le Mouvement ACTES a célébré son 30^e anniversaire dans le cadre du Rendez-vous de la jeunesse engagée.

Finalement, le **comité des jeunes** a organisé plusieurs activités, dont des rencontres éclair avec les personnes élues de la Centrale, et a aussi participé aux Rencontres Action Jeunesse. **Consultez le bilan du comité.**



UNE NOUVELLE STRUCTURE À METTRE EN PLACE

LE RÔLE, LA STRUCTURE ET LES MANDATS DE LA NOUVELLE COORDINATION NATIONALE, PROJET-PILOTE QUI A ÉTÉ ADOPTÉ LORS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MAI 2024, ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Le rôle de la coordination nationale inclut plusieurs tâches, dont :

- Sonder annuellement les syndicats pour déterminer leurs priorités;
- Proposer des plans d'actions collectives adaptés aux contextes socioéconomiques;

- Soutenir les affiliés dans la mise en œuvre de ces plans;
- Encourager et stimuler la participation.

La mise en place de la nouvelle structure a débuté cet automne avec la nomination d'agentes et d'agents de coordination locale. En janvier débiteront la tournée régionale, la préparation et l'adoption du

plan d'action en matière d'équité salariale et, au printemps, le déploiement du plan d'action dans les régions.

EN SAVOIR PLUS

Communiquez par courriel à coordinationnationale@lacsq.org.

DROIT À LA VIE PRIVÉE

IMPORTANTE VICTOIRE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

LA COUR SUPRÊME DU CANADA A RENDU UNE DÉCISION DANS L'AFFAIRE *CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT DE LA RÉGION DE YORK C. FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ÉLÉMENTAIRE DE L'ONTARIO*, EN JUIN DERNIER, QUI CONFRONTE LE DROIT À LA VIE PRIVÉE DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS FACE AUX FOUILLES EN MILIEU DE TRAVAIL.

Le cas présenté lors du conseil général concerne deux enseignantes qui ont tenu un journal de bord au sujet de l'ambiance toxique dans leur milieu de travail. Leurs notes personnelles, enregistrées sur un Google Docs privé, ont été interceptées par leur employeur après qu'elles ont eu laissé leur ordinateur de travail déverrouillé.

La Cour a dû déterminer si l'article 8 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui protège contre les fouilles, perquisitions et saisies abusives en matière criminelle, peut être appliqué en droit du travail. Elle a conclu que oui, reconnaissant que les employées avaient des attentes raisonnables de vie privée concernant leurs données enregistrées dans le nuage informatique, même si elles utilisaient un appareil appartenant à leur employeur.

La Cour a statué en faveur des enseignantes, soulignant que le droit à la vie privée demeure applicable en milieu de travail, surtout dans le contexte des

technologies modernes. Cette décision souligne la nécessité pour les employées et employés de protéger leurs informations personnelles lorsqu'ils utilisent des ressources de leur employeur.

EN SAVOIR PLUS

Lisez [l'article publié sur MaCSQ](#).



Photo : iStock

20 \$ DE L'HEURE POUR SORTIR DE LA PAUVRETÉ

LA DÉLÉGATION DU CG A ADOPTÉ UNE RECOMMANDATION VISANT À REVENDIQUER UN SALAIRE MINIMUM À 20\$ DE L'HEURE, RÉITÉRANT AINSI L'ENGAGEMENT DE LA CSQ ENVERS UNE RÉPARTITION PLUS ÉQUITABLE DE LA RICHESSE.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Historiquement, la Centrale a participé à plusieurs campagnes pour augmenter le salaire minimum afin qu'une personne seule travaillant à temps plein puisse sortir de la pauvreté.
- Le salaire minimum actuel de 15,75\$ de l'heure est jugé insuffisant pour atteindre cet objectif.

- Une personne occupant un emploi à temps plein au salaire minimum gagne 26 294\$ après impôts et transferts.
- Ce revenu est 32% moins élevé que l'objectif de sortie de pauvreté établi à 34 821\$, selon l'indicateur de la Mesure du faible revenu à 60% du salaire médian.

LA CSQ EN ACTION

- Lors de son 44^e congrès, la CSQ a renouvelé son engagement en faveur d'une « répartition plus équitable de la richesse ».
- En ce sens, la Centrale s'engage à faire la promotion de cette revendication, notamment dans le cadre d'une coalition de groupes représentant des travailleuses et travailleurs syndiqués et non syndiqués.

REMETTRE L'ÉNERGIE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

LE PROJET DE LOI N° 69 (PL69) SUR LA GESTION DE L'ÉNERGIE AU QUÉBEC SUSCITE DE VIVES CRITIQUES, DONT LA DÉLÉGATION DU CG A ÉTÉ INFORMÉE.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Tel qu'il a été présenté, le PL69 :

- Promeut un développement électrique permettant aux multinationales de faire plus de profits au détriment des besoins de la population et de la transition écologique ;
- Facilite l'extension du gaz naturel fossile plutôt qu'une réduction de l'usage des combustibles fossiles ;
- Permet que l'électricité puisse être produite et distribuée par des entreprises privées, à la discrétion du ministre.

LA CSQ EN ACTION

La Centrale revendique un réel débat de société sur l'avenir énergétique du Québec. Elle croit qu'un dialogue social est nécessaire. Au cours de ce débat, on doit s'assurer que la transition énergétique respecte les besoins écologiques et sociaux. La CSQ

demande la suspension des travaux sur le PL69 pour permettre ce dialogue et orienter la réforme énergétique vers le bien commun.

EN SAVOIR PLUS

Lisez l'[article publié sur MaCSQ](#) ou regardez [la CSQ de passage en commission parlementaire](#). Le [mémoire de la CSQ](#) est également disponible.



Photo : Pascal Ratthé

La conseillère de la CSQ, Dominique Bernier, et la vice-présidente de la CSQ, Anne Dionne, lors de leur passage en commission parlementaire sur le PL69.

DE NOUVELLES CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT ADOPTÉES

LE CG A ADOPTÉ LES NOUVELLES CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT 2025 EN ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES. RAPPELONS QUE L'OBJECTIF CONSISTE À PERMETTRE AUX MEMBRES DE PAYER LA JUSTE PRIME, DE STABILISER LE COÛT DU RÉGIME ET D'ÉVITER, LE PLUS POSSIBLE, LES VARIATIONS IMPORTANTES DE TARIFICATIONS.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Les prestations payées pour les médicaments sont passées de 90 millions\$ en 2020, à 101 millions\$ en 2021, 106 millions\$ en 2022 et 117 millions\$ en 2023.
- Le coût moyen d'une réclamation a augmenté de 4,3% entre 2022 et 2023.
- Au total, 90 000 réclamations de plus en assurance maladie que l'an dernier ont été soumises, portant le nombre total à 1 854 000.
- Entre 2022 et 2023, le montant en réclamations pour les soins psychologiques a augmenté de 477 000\$.
- Les augmentations prévues pour 2025 seront présentées aux membres par les représentantes et représentants locaux.



VOLUME 19, NUMÉRO 1

Publication de la Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3,
Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999